

Rosalie des Alpes – *Rosalia alpina*

16



Code Natura 2000	1087
* Espèce Prioritaire	Oui
Espèce protégée	Oui
Enjeu de conservation sur le site Natura 2000	Modéré

Biologie et écologie

La Rosalie des Alpes est un coléoptère de 15 à 38 mm très facilement à reconnaître grâce à sa coloration bleu cendrée ornée de 3 taches noires.

Elle affectionne les forêts de hêtre. Son activité est diurne et elle s'observe le plus fréquemment sur le bois mort ou fraîchement abattu. Les larves de la Rosalie sont xylophages, elles se nourrissent de bois mort. En montagne, l'essence préférée est le Hêtre alors qu'en plaine les observations sont réalisées principalement sur saule (*Salix sp*) et frêne (*Fraxinus sp*). De nombreuses autres essences sont citées dans la littérature. Elle affectionne particulièrement les arbres âgés taillés en têtard. La durée du cycle de développement pour cette espèce est de deux à trois ans. Les œufs sont déposés dans les anfractuosités et les blessures des arbres. A la fin du dernier stade, la larve construit une loge nymphale de forme incurvée, située près de la surface du tronc. La période de vol des adultes s'étale de juillet à août et dépend des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude.

Répartition de l'espèce

- Mondiale : Ouest-paléarctique. S'étend de l'Espagne à l'Asie Mineure.
- Française : elle est surtout présente dans les Alpes, les Pyrénées et le Massif-Central. Les populations de plaine sont principalement observées dans l'ouest du pays.

Exigences écologiques

Les caractéristiques écologiques principales d'un milieu le rendant "habitat potentiel" pour la Rosalie des Alpes sont :

- Grande diversité de classes d'âges des hêtres
- Présence de vieux arbres carriers, d'arbres morts ou fraîchement abattus

Situation et localisation sur le site Natura 2000

L'espèce n'a pas fait l'objet de prospection sur le site dans le cadre de la rédaction du présent document d'objectifs. Les biotopes favorables à la Rosalie des Alpes sont peu étendus sur le SIC de la Vallée du Gardon de Saint-Jean. Nous n'avons rencontré que très peu de saules et frênes âgés propices au développement de la larve. L'espèce se cantonne très certainement aux hêtraies qui subsistent sur les crêtes. Ces forêts représentent une faible surface sur le SIC, et le nombre de sujets âgés semble faible.

Une seule donnée bibliographique est disponible concernant cette espèce et provient du Catalogue des coléoptères de la Camargue et du Gard (Therond J., Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes, 1976). Un individu a été observé sur la commune de Saint-André de Valborgne, sans plus de précision géographique. Elle est très certainement localisée sur les crêtes au sud-ouest de cette commune au niveau du Col de l'Espinass et du lieu-dit *Aire de Côte*. Des observations sont régulièrement effectuées en périphérie nord-ouest du SIC, au niveau du tunnel de Marquairès (PNC).

Aucun individu n'a été observé lors de nos prospections.

L'abondance de l'espèce sur le SIC est inconnue. Des inventaires spécifiques en période optimale au sein des hêtraies devraient être engagés afin de mieux caractériser la population du SIC et les potentialités que représente ce dernier pour l'espèce.

Etat de conservation de l'espèce

⊗ **Indicateurs :**

- Surface d'habitat favorable à l'espèce : faible
- Densité des arbres morts et sénescents : inconnue
- Dynamique de la population : inconnue
- Perturbation anthropique (enrésinement des peuplements forestiers) : importante

⊗ **Etat de conservation** : Inconnu (manque de connaissance).

Dynamique naturelle et facteurs d'influence sur le site Natura 2000

⊗ **Dynamique naturelle** : la biologie de l'espèce et la dynamique naturelle des populations sont encore peu connues.

⊗ **Facteurs négatifs et menaces potentielles :**

- Surface d'habitat favorable faible
- Coupe à blanc des hêtraies et remplacement par des résineux.

⊗ **Vulnérabilité** : Inconnue

Intérêts et valeur patrimoniale

⊗ **Statut de protection et de vulnérabilité** : protection nationale, Directive Habitat (annexe II & IV, espèce prioritaire), Convention de Berne (annexe II), Vulnérable sur la Liste Rouge Nationale.

⊗ **Importance régionale (méthode CSRPN)** : Modérée (5)

⊗ **Valeur écologique de l'espèce** : Sa présence implique l'existence de vieille hêtraie avec sujets sénescents, favorables à de nombreuses espèces saproxylophages.

Enjeu de conservation sur le site Natura 2000

Enjeu de conservation : Modéré - La représentativité de l'espèce sur le site est inconnue mais est considérée comme faible (C) pour ce coléoptère encore commun dans les Alpes, les Pyrénées et le Massif Central. Ainsi en croisant cette représentativité avec sa note régionale (CSRPN) nous obtenons un enjeu de conservation modéré.

Objectifs et mesures de gestion conservatoire

- Effectuer un suivi sur le long terme de la population du SIC, afin d'améliorer les connaissances sur sa répartition et sur sa taille.
- Favoriser la régénération du hêtre et assurer une bonne répartition des classes d'âges dans les hêtraies. Mettre en place des îlots de vieillissement.